

Afrique

Piliers de l'aide Suivi de la quatrième TICAD (TICAD IV)

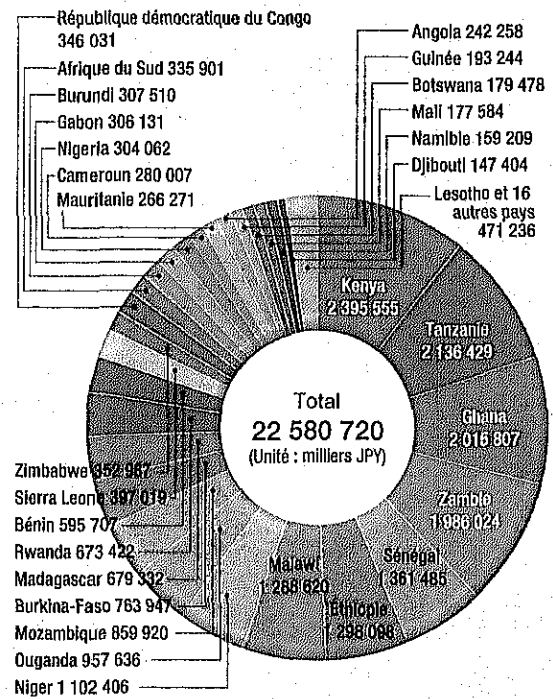
La quatrième édition de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) s'est tenue à Yokohama du 28 au 30 mai 2008. Cette conférence a accueilli les représentants de 51 pays africains, parmi lesquels 41 chefs d'État et de gouvernement, ainsi que les représentants d'organisations internationales comme les Nations unies et la Banque mondiale ; toutes les discussions ont porté sur l'avenir du développement africain.

Ces dernières années, les économies africaines ont progressé, dans un contexte de hausse des prix du pétrole et d'autres ressources minérales, et d'augmentation des investissements étrangers en relation avec la baisse du nombre de conflits majeurs. Certains pays ont enregistré une croissance économique supérieure à 5 %. Mais de nombreux problèmes persistent, comme les conflits, la famine, les maladies infectieuses (sida, paludisme, tuberculose, etc.), un taux de scolarisation faible et l'accumulation de la dette. Ces problèmes continuent de peser sur les conditions d'existence de la population africaine, de même que la hausse des prix mondiaux du pétrole et des denrées alimentaires.

Pour aider les pays africains à faire face à ces problèmes, la TICAD IV a conçu le plan d'action de Yokohama, un programme d'aide au développement axé sur les besoins spécifiques de l'Afrique. Ce plan appelle à poursuivre la prestation de l'aide dans les domaines de la santé, de l'éducation élémentaire et de l'accès à l'eau potable dans le respect de la sécurité humaine, tout en soulignant la nécessité d'accélérer le développement économique durable de l'Afrique. Il s'agit notamment de développer les infrastructures nécessaires à l'essor du secteur industriel (principalement routes et réseaux électriques), de promouvoir le commerce et l'investissement, d'améliorer la productivité agricole et de renforcer la collaboration avec le secteur privé. Des mesures détaillées ont également été définies pour prendre en compte les enjeux d'envergure planétaire que sont la destruction de l'environnement et le changement climatique.

Soucieuse de réaliser le plan d'aide élaboré lors de la quatrième TICAD, la JICA entend mettre en place un système efficace de suivi de ce plan et appuyer le développement africain en étroite concertation avec les pays de la région.

● Résultats de la coopération par pays en Afrique (Exercice 2007)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Afrique, y compris la coopération multi-pays, est de 23,016 786 milliards JPY.

État actuel du développement régional

Paix, stabilité et croissance économique en Afrique

Alors que les économies africaines souffrent d'une récession à long terme depuis la seconde moitié des années 1970, l'Asie de l'Est a connu une croissance sans précédent, portée notamment par les NEI ou Nouvelles économies industrialisées (dont la République de Corée et Taïwan), l'ANASE (Thaïlande et Malaisie en particulier), et la Chine.

Or, la situation macroéconomique de l'Afrique s'est stabilisée depuis la fin des années 1990, à l'issue d'une période de réformes économiques et administratives. Grâce à ces réformes, à des

mesures gouvernementales fondées sur des plans de réduction de la pauvreté et aux initiatives d'allègement de la dette prises par les donateurs, on a enfin pu déceler des signes d'amélioration au niveau des services sociaux, comme l'éducation de base, la santé et l'approvisionnement en eau. Certes, l'Afrique demeure en proie à des conflits persistants (au Darfour et en Somalie, notamment), mais la paix et la sécurité n'ont cessé de progresser dans la région des Grands Lacs, au Soudan et au Liberia. De plus, l'Afrique a enregistré récemment une croissance économique globale supérieure à 5 %. Cette tendance s'explique notamment par l'incidence grandissante de l'Afrique du Sud dans l'économie du continent, et par la hausse des prix du pétrole et d'autres ressources minérales.

L'appropriation africaine progresse

Depuis l'organisation de la première TICAD en 1993, le Japon ne cesse de souligner l'importance de l'appropriation par les pays africains de leur processus de développement, et du partenariat avec la communauté internationale.

Cette approche a été concrétisée par la formulation du NEPAD (le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), un cadre intégré de développement conçu en 2001 par les Africains. Cette initiative s'inscrivait dans le droit fil du sommet de Kyushu-Okinawa (en 2000), le premier sommet du G8 à s'intéresser pleinement aux questions africaines. De plus, l'Union africaine (UA), qui rassemble 53 pays du continent, considère qu'il appartient à l'Afrique de résoudre ses problèmes de conflits et de pauvreté ; elle entreprend par conséquent des actions concrètes, conformes à son engagement de traiter les problèmes sans aide extérieure. Toutes ces évolutions témoignent des progrès du processus d'appropriation en Afrique.

L'expérience asiatique appliquée au développement de l'Afrique

Compte tenu de la percée économique de la Chine en Afrique et de la croissance rapide de l'Inde, qui a toujours entretenu des

liens économiques solides avec ce continent, les pays africains ont souligné récemment l'importance d'instaurer en Afrique des conditions permettant d'y reproduire le miracle asiatique.

L'aide du Japon, qui par le passé a consacré quelque 60 % de son APD bilatérale à l'Asie, a stimulé très efficacement la croissance économique de cette région. Le développement des infrastructures économiques asiatiques grâce à l'APD japonaise a aiguillonné l'investissement privé, entre autres effets de synergie. Bien entendu, on ne peut pas transposer directement l'expérience asiatique sur le continent africain, car l'Asie et l'Afrique ne possèdent ni la même histoire, ni le même environnement naturel et socioéconomique. Cela étant, l'Afrique doit comprendre la nécessité de mettre en place sa propre stratégie de développement en s'inspirant du miracle est-asiatique et d'autres enseignements du passé, et en reconsidérant des facteurs comme le rôle de l'État, la répartition des richesses et le développement durable. C'est dans ce contexte que la JICA compte étendre son aide à l'Afrique, en conjuguant ses efforts à ceux d'autres pays asiatiques. En s'appuyant sur son expérience en Asie, où les efforts d'aide menés pendant des années ont porté leurs fruits en termes de croissance, la JICA compte appliquer à l'Afrique la même formule gagnante : une APD combinée à des investissements privés.

Prise en compte des questions prioritaires

Appui à l'accélération de la croissance

L'aide destinée à encourager la croissance économique portera avant tout sur : (1) le développement des infrastructures de base, notamment dans les secteurs des transports, des communications et de l'énergie ; (2) la mise en place d'un environnement favorable au commerce et aux investissements comme moteur de croissance ; (3) l'amélioration générale du secteur agricole dont 70 % de la population est tributaire ; et (4) le développement des ressources humaines capables d'accompagner la croissance économique, l'accent étant mis sur l'enseignement des sciences, des mathématiques et des technologies.

1. Infrastructures

De nombreux pays d'Afrique n'ont pas de débouchés maritimes. Aussi, les retards dans le développement des infrastructures transfrontières et la rationalisation des procédures de douane ralentissent l'intégration des économies régionales, l'extension des marchés et la dynamisation économique des communautés rurales.

Consciente de cette situation, la JICA met l'accent sur le développement d'infrastructures régionales (réseaux routiers et de distribution électrique, notamment) afin de promouvoir le développement africain selon une perspective transfrontière.

S'agissant du développement infrastructurel, l'aide de la JICA porte sur les aspects non seulement matériels, mais aussi humains : elle intègre la formation de ressources humaines capables d'assurer l'exploitation et la maintenance des infrastructures et d'accompagner le développement local. Citons l'exemple d'un projet d'amélioration du réseau routier entre le Kenya et la Tanzanie, qui prévoit la construction d'un poste frontalier de type guichet unique afin de simplifier les procédures douanières. Dans le cadre de ce projet, la JICA déploie une coopération technique pour développer les capacités du personnel des douanes affecté à ce poste frontalier. Elle mène également des activités de prévention et de sensibilisation en direction des chauffeurs routiers qui s'arrêtent aux postes frontières, afin d'enrayer la propagation du sida dans les communautés frontalières. L'aide au développement d'infrastructures routières comporte ainsi de nombreux aspects, tant matériels qu'humains. De plus, pour aider les populations vivant le long des routes à profiter du développement des infrastructures, la JICA construit des « relais routiers » (au

Mozambique, par exemple) appelés à jouer un rôle dans le développement local.

2. Promotion des échanges et des investissements

Les investissements directs étrangers progressent rapidement en Afrique, où ils sont passés de 10 milliards USD en 2000 à 30 milliards USD en 2005. Plus particulièrement, les investissements directs en provenance des nouvelles économies émergentes (Chine, Inde et Malaisie, notamment) sont en hausse, ce qui crée des emplois et des opportunités de croissance en Afrique.

Toutefois, beaucoup de pays africains se heurtent à des obstacles opérationnels ; ils pâtissent notamment de politiques et d'institutions mal adaptées à l'essor du secteur privé et à la promotion du commerce et des investissements. En outre, la plupart des emplois africains relèvent du secteur informel, et la quasi-totalité des employeurs sont des micro-entreprises ou des PME (petites et moyennes entreprises), dotées de faibles capacités techniques et pas très bien armées pour développer de nouveaux produits.

Pour aider l'Afrique à remédier à ces problèmes, la JICA apporte une aide dans plusieurs directions : (1) aide destinée à améliorer les environnements d'investissement et à promouvoir des activités relevant d'une démarche RSE (responsabilité sociale d'entreprise) pour attirer des capitaux privés ; (2) appui au secteur privé local ; et (3) soutien à la promotion des exportations de produits africains – renforcement du développement de produits et amélioration de l'environnement d'importation, notamment.

En Zambie, par exemple, la JICA – en collaboration avec la Malaisie – soutient la mise en œuvre de la politique du « Triangle de l'espoir » destinée à améliorer le climat d'investissement. Selon cette politique, les trois conditions suivantes doivent être réunies pour promouvoir l'investissement : (1) engagement du gouvernement ; (2) efficacité de l'administration ; et (3) participation active du secteur privé. En vertu de cette politique, la Zambie a mis en place – à l'initiative du président – 12 groupes de travail pour promouvoir les zones économiques à régime spécial (zones d'activité polyvalentes), les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le tourisme. Les groupes de travail rassemblent des compétences issues des secteurs public et privé ; pour l'heure, ils ont amélioré les institutions, pour les rapprocher des exigences ci-dessus. De plus, suite

à l'envoi mutuel par la Zambie et la Malaisie de missions conjointes public-privé, plusieurs coentreprises ont vu le jour en Zambie.

3. Agriculture

Quelque 200 millions d'Africains souffrent de malnutrition chronique, et les épisodes de sécheresse, les inondations et les autres catastrophes naturelles qui frappent ce continent aggravent les pénuries alimentaires. Sachant que les importations céréalières augmentent de 3 à 4 % par an, et que le taux de croissance démographique se maintient au niveau élevé de 2,5 %, il est urgent d'accroître la production vivrière pour assurer la sécurité alimentaire de la population.

Or, l'Afrique accuse un retard sur le plan des techniques agricoles, lié à une utilisation insuffisante des engrais, des pesticides et de l'irrigation. La productivité des terres agricoles restant faible, les paysans ne peuvent accroître leurs revenus ; ne disposant pas des ressources qui leur permettraient d'améliorer leurs techniques de production, ils ne parviennent pas à sortir de l'état de la pauvreté. Cette situation engendre des problèmes d'ordre socioéconomique comme la hausse des importations alimentaires, la détérioration des ressources naturelles, la désertification et l'afflux massif de population rurale vers les villes.

Dans ses efforts d'aide, la JICA se concentre sur le développement de la production rizicole africaine. Ceci est motivé par trois facteurs : la nécessité d'augmenter la production de ce continent pour répondre à ses besoins croissants, le fort potentiel de développement du riz NERICA (Nouveau riz pour l'Afrique), et l'avantage du Japon dans le domaine rizicole. En collaboration avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) – présidée par l'ancien secrétaire général des Nations unies Kofi Annan –, la FAO, le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) et l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR), la JICA prévoit de développer et de vulgariser des techniques adaptées aux différentes formes de riziculture (riziculture « pluviale » et riziculture irriguée), en se concentrant sur des

techniques ayant fait leurs preuves dans le cadre de précédents projets d'aide. La JICA mettra ainsi en œuvre une coopération globale à partir de ses bases en Ouganda, au Ghana et en Tanzanie, en diffusant vers les pays voisins.

4. Sciences et technologies

Face aux phénomènes de mondialisation et d'évolution vers des sociétés à forte intensité de matière grise, les pays africains doivent promouvoir activement le développement d'un vaste vivier de compétences pour résoudre sans aide extérieure les problèmes qui entravent leur croissance économique.

Ainsi, ils doivent non seulement assurer une éducation de base mais aussi formuler et mettre en œuvre des politiques d'enseignement supérieur cadrant avec leur politique industrielle et nationale. Il leur faut par ailleurs instaurer un environnement à même d'enrayer la fuite des cerveaux et d'encourager le retour des jeunes talents expatriés. Pour prendre en compte ce besoin, la JICA contribue au développement d'un vivier de ressources humaines couvrant tout le secteur éducatif.

Concrètement, l'Agence s'emploie à diffuser des technologies à partir de ses bases en Ouganda et au Sénégal, deux pays qui ont bénéficié en leur temps d'une coopération japonaise dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Ces activités doivent répondre aux besoins de développement scientifique, technologique et industriel des pays d'Afrique subsaharienne. Au Rwanda, la JICA renforce le développement des compétences scientifiques et technologiques à tous les niveaux du système éducatif (enseignement des mathématiques et des sciences, enseignement technique et formation des enseignants du secondaire) ; l'objectif est de permettre le passage à une économie du savoir en formant des ingénieurs compétents dans le domaine des TIC, indispensables à l'instauration d'un développement économique fondé sur la dynamisation de l'industrie.

Appui à la réalisation des OMD dans le respect de la sécurité humaine

La notion de « sécurité humaine » se concentre sur deux grands aspects : l'individu doit vivre d'une part à l'abri du besoin – il doit donc être libéré de la pauvreté et de la faim, et pouvoir bénéficier de services éducatifs et sanitaires suffisants (d'où les objectifs de développement et de réduction de la pauvreté), d'autre part à l'abri de la peur qu'engendrent la guerre, le terrorisme, la criminalité, les violations des droits humains, la propagation des maladies infectieuses, la destruction de l'environnement, les crises économiques et les catastrophes naturelles (d'où les objectifs de paix et de sécurité). Ces deux aspects doivent faire l'objet d'une approche intégrée. La JICA, qui axe ses projets sur la sécurité humaine, apporte un soutien dans les secteurs du développement communautaire, de l'éducation, de la santé et de la construction de la paix, autant de facteurs essentiels pour la réalisation des OMD.

1. Développement communautaire

En s'appuyant sur le concept de sécurité humaine, la JICA adopte une stratégie de développement « communautaire », « intégrée » et « intersectorielle » dans nombre de ses projets en Afrique. Par exemple, dans le cadre du développement rural de la province occidentale du Rwanda, la JICA soutient le développement intégré de communautés agricoles locales via une approche combinant de multiples aspects (eau, assainissement, agriculture, développement des communautés agricoles, transports) afin d'améliorer les conditions de vie et les revenus de la population locale, dans le respect de la sécurité humaine.

Par ailleurs, au Malawi, au Ghana et dans d'autres pays, la JICA met en œuvre des mesures relevant du mouvement « Un village, un produit », en s'appuyant sur l'expérience du Japon dans ce domaine. Dans le cadre de ces efforts, la JICA soutient un développement communautaire destiné à renforcer l'autonomie de la

population et obéissant à la formule « responsabiliser l'individu pour changer la communauté ». Au Malawi, grâce à l'ingéniosité des habitants, une vingtaine de produits nouveaux sont apparus sur les marchés locaux. Dans le même temps, le Ghana a obtenu une aide pour commercialiser le beurre de karité issu du mouvement « Un village, un produit ». Ce produit s'exporte désormais vers d'autres pays, dont le Japon.

Le mouvement « Un village, un produit » met l'accent sur l'autonomisation communautaire. Pour étendre ce mouvement à l'ensemble de l'Afrique, la JICA apporte une aide à d'autres pays africains (en plus du Malawi et du Ghana), conformément à sa volonté de lancer ce mouvement et d'en développer les structures de soutien.

2. Éducation

Investir dans l'éducation en s'appuyant sur les efforts d'auto-assistance constitue un moyen efficace pour réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique des pays en développement. La JICA fait le nécessaire pour élargir l'accès à l'éducation de base, permettre un enseignement de meilleure qualité et améliorer la gestion scolaire.

Au Niger, pays d'Afrique de l'Ouest qui accuse le retard le plus criant dans l'accès à l'éducation élémentaire, la JICA met en œuvre le projet « École pour tous ». Dans le cadre de ce projet, l'Agence aide la population à participer à la gestion scolaire et, en collaboration avec l'administration locale, elle déploie des mesures pour inciter les parents à scolariser leurs enfants. Ce projet ayant fait ses preuves dans un district pilote, le ministère de l'Éducation du Niger a élaboré un plan destiné à appliquer un modèle d'amélioration de la gestion scolaire conçu grâce à ce projet à toutes les écoles élémentaires du pays. La Banque mondiale étend actuellement ce modèle à l'ensemble du pays,

conformément à ce plan. En partant de l'expérience nigérienne, la JICA compte étendre aux pays voisins d'Afrique de l'Ouest son aide en matière d'amélioration de la gestion scolaire fondée sur la participation des habitants.

Parallèlement, au Kenya, le Japon met en œuvre le projet de renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences dans le secondaire (SMASSE) depuis 1998, en capitalisant sur son expérience de l'enseignement scientifique et mathématique. Ce projet a mobilisé l'attention des pays voisins, donnant naissance en 2002 à un réseau de coopération intra-régionale centré sur l'objectif SMASSE (réseau SMASSE-WECSA). Ce réseau a déjà été étendu à 33 pays.

3. Santé

En Afrique subsaharienne, les problèmes visés par les OMD comme les maladies infectieuses, les maladies liées à la grossesse et à l'accouchement, les maladies infantiles et la malnutrition, constituent les principaux risques pour la santé de la population. Afin de permettre la réalisation des OMD, la plupart des fonds à l'appui du secteur de la santé sont canalisés par les mesures de lutte (et le cas échéant, des programmes de vaccination) contre des maladies bien précises en Afrique subsaharienne : sida, tuberculose et paludisme. Cela étant, compte tenu de la faiblesse des systèmes de santé en Afrique, il est essentiel de renforcer les systèmes qui soutiennent la prestation de services individuels et la mise en œuvre des programmes, afin de progresser dans la réalisation des OMD.

Ainsi, la JICA met l'accent sur la lutte contre les maladies infectieuses et sur la santé maternelle, pour la prise en compte des priorités sanitaires définies dans les OMD : réduction de la mortalité infantile, amélioration de la santé des femmes enceintes et prévention des maladies infectieuses. Par ailleurs, la JICA

combine ces mesures avec l'amélioration des systèmes de santé ; elle adopte ainsi une approche intégrée pour prendre en compte différents enjeux liés à la réalisation des OMD. Cette approche répond au souci d'apporter une aide encore plus efficace.

Concrètement, la JICA apporte une aide relative à la lutte contre les maladies infectieuses centrée sur certaines maladies – activités de prévention et de sensibilisation au VIH/sida, notamment – et à la santé maternelle et génésique en Afrique de l'Ouest francophone.

Son appui au renforcement des systèmes de santé porte notamment sur le développement des capacités administratives locales dans le secteur de la santé et sur les activités sanitaires communautaires. L'objectif est d'étendre chaque type de coopération ci-dessus aux autres pays de la région.

4. Consolidation de la paix

La paix et la sécurité sont considérées comme des conditions préalables à la poursuite du développement socioéconomique de l'Afrique et à la réalisation des OMD. Avec la création de l'Union africaine et le déploiement d'autres efforts d'auto-assistance, une partie des nombreux conflits a pris fin, et l'Afrique progresse aujourd'hui sur la voie de la stabilité politique. Grâce aux efforts entrepris pour améliorer la sécurité publique et favoriser la cohabitation harmonieuse des différentes communautés au Mozambique, en Angola et au Rwanda, la paix s'installe en Afrique.

Pour saisir cette opportunité d'instaurer une paix durable sur le continent africain, il importe plus que jamais de mettre en œuvre des programmes efficaces de reconstruction post-conflituelle et de développement, tout en respectant l'appropriation de ce processus par les pays concernés.

La JICA mène des projets de consolidation de la paix dans

Sur le Terrain

Bénin

Le savon générateur de revenus

Promouvoir l'indépendance des personnes défavorisées vivant dans des communautés agricoles

Démarrage de l'aide aux pauvres vivant dans des communautés agricoles

Au Bénin, où les travailleurs agricoles représentent 80 % de la population, on soutient que les actions en faveur des pauvres vivant dans des communautés agricoles aurait un impact déterminant sur la croissance économique. Ces dernières années, ce pays a connu un essor remarquable, principalement dans ses zones urbaines, et l'État béninois, avec l'appui de donateurs, a mis en place des politiques de développement social et apporté une aide aux groupes socialement vulnérables dans le but d'améliorer les revenus des plus démunis. Or, dans les faits, cette aide n'est pas parvenue aux pauvres vivant en milieu rural. Depuis 2005, la JICA envoie des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) auprès de communautés agricoles béninoises pour soutenir au niveau local des activités collectives menées par des personnes handicapées et par des femmes, qui constituent deux groupes socialement vulnérables. L'aide apportée entend modifier les mentalités des personnes handicapées et encourager leur participation sociale. Cette évolution doit s'appuyer sur des activités génératrices de revenus comme la confection de nattes en jonc, la vente de produits alimentaires et la fabrication de savons.

Promouvoir l'autonomie par la fabrication de savons

En septembre 2007, un groupe de femmes et de personnes handicapées issues d'une communauté rurale a commencé à confectionner des savons pour améliorer ses revenus. Une fois par semaine, elles se réunissaient pour fabriquer des savons et mener d'autres activités.

Lors des premières rencontres, les membres du groupe ont mené des discussions pour partager leurs problèmes et échanger des informations détaillées sur les activités, selon la méthode de gestion du cycle du projet – une méthode de gestion participative. Le 3 décembre, date de la Journée internationale des personnes handicapées, le groupe a organisé un événement pour sensibiliser les membres de la communauté aux besoins des

personnes handicapées et promouvoir la vente de savon. Quelque temps plus tard, un atelier participatif sur la gestion collective a été mis en place pour les personnes démarrant des activités collectives et ne sachant ni lire ni écrire. Les participants répartis en quatre groupes ont mené des discussions à partir de trois études de cas. Grâce à une méthode de type participatif permettant de partager les résultats de ces discussions lors de la session de conclusion, ils ont compris l'intérêt des activités collectives et acquis les principes fondamentaux de la gestion collective. Aujourd'hui, ils s'emploient également à consolider les réseaux entre leur groupe et les organisations publiques communautaires comme les centres d'action sociale et les services municipaux. (Bureau de la JICA au Bénin)



Des membres du groupe extraient de l'huile de palme

plusieurs pays africains sortant d'un conflit, comme le Soudan et la République démocratique du Congo (RDC), qui jouent un rôle déterminant pour la paix et la stabilité en Afrique, ainsi qu'au Burundi et en Sierra Leone, qui sont les pays pilotes de la Commission de consolidation de la paix (CCP) des Nations unies.

Parmi les activités concrètes, citons : (1) aide à la formulation de plans d'aménagement urbain et à la remise en état d'ouvrages portuaires (quais, jetées) et d'autres infrastructures vitales à Juba, la capitale du Sud-Soudan ; (2) formation à la démocratisation des 10 000 policiers de la RDC en collaboration avec la MONUC (la mission de l'ONU dans ce pays) ; (3) appui à la réinsertion des enfants déplacés lors du conflit civil en Sierra Leone et aide à la remise en état des installations de distribution d'eau et d'électricité.

Mesures de lutte contre les changements environnementaux et climatiques

En mai 2007, le Japon a lancé l'Initiative « Cool Earth 50 », appelant à réduire de moitié d'ici 2050 les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Il s'agit là d'un objectif à moyen terme à l'échelle de la planète. En outre, dans les pays en développement fermement décidés à modifier leurs politiques pour concilier croissance économique et protection de l'environnement, le Japon a affirmé sa volonté d'apporter une aide relevant d'un nouveau mécanisme de financement. Cette aide se donne les objectifs suivants : (1) atténuer les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ; (2) s'adapter aux changements climatiques par des mesures visant à en compenser les effets néfastes ; et (3) étendre le recours à des sources d'énergie alternatives ou renouvelables comme l'énergie solaire, l'hydroélectricité et la géothermie.

Le Japon compte intégrer l'Afrique, continent vulnérable aux changements climatiques, dans le cadre global de la coopération et concevoir des mesures spécifiques pour ce continent. Concrètement, les efforts porteront en priorité sur la lutte contre les inondations, la sécheresse, la désertification et les pénuries

d'eau, et sur des mesures d'adaptation comme la diffusion du riz NERICA (Nouveau riz pour l'Afrique), résistant à la sécheresse, l'aménagement de systèmes d'irrigation et la lutte contre le paludisme. Ce plan prévoit par ailleurs le développement des ressources forestières pour prévenir la désertification dans la région sahélienne, et la valorisation des énergies renouvelables comme l'hydroélectricité et l'énergie solaire.

Coopération entre l'Asie et l'Afrique, coopération Sud-Sud

En Asie, l'aide du Japon et d'autres donateurs a permis d'obtenir des résultats très appréciables, et cette expérience réussie peut servir d'exemple dans la prestation de l'aide à l'Afrique. La coopération entre l'Asie et l'Afrique peut constituer un moyen efficace pour accélérer le développement africain.

Au Sri Lanka, l'aide japonaise a permis l'émergence d'hôpitaux « propres », grâce à l'application au niveau de la gestion hospitalière d'une démarche qualité en vigueur au Japon, la démarche 5S : *Seiri* (organisation), *Seiton* (ordre), *Seiketsu* (hygiène), *Seiso* (nettoyage), *Shitsuke* (discipline). L'expérience du Sri Lanka a été rééditée dans plusieurs hôpitaux du continent africain. On peut citer d'autres exemples de coopération Asie-Afrique appuyée par la JICA : l'Indonésie, qui a réussi sa révolution verte, a apporté une aide agricole à Madagascar, et la Zambie a bénéficié de l'aide de la Malaisie, qui a connu un remarquable essor économique grâce à la promotion de l'investissement.

Par ailleurs, la JICA soutient le développement par le biais de la coopération Afrique-Afrique, en aidant la Tunisie, le Maroc et l'Égypte à jouer le rôle de pays hôtes pour d'autres pays africains dans des domaines tels que les services sanitaires, la lutte contre les maladies infectieuses, l'agriculture et la pêche. De nombreux efforts de ce type ont été entrepris sur le continent africain. Citons notamment la coopération entre l'Afrique du Sud et la RDC sous forme de séminaires sur la démocratisation et l'amélioration des fonctions de la police, ou encore les efforts entre l'Ouganda et le Soudan pour élaborer des programmes de développement des compétences de base et de formation professionnelle.

Sur le Terrain

Madagascar

Projet d'amélioration des services de santé maternelle

Formation de professionnels de santé capables de suivre les grossesses, les accouchements et le développement des enfants

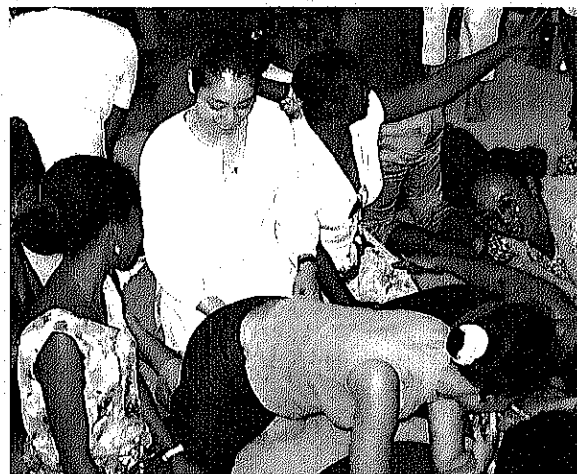
À Madagascar, environ une femme sur 40 meurt d'une maladie liée à la grossesse ou à l'accouchement. Dans le même temps, huit enfants sur 100 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Pour fournir des soins de santé susceptibles de sauver des vies et inciter davantage de femmes à y avoir recours, la JICA met en œuvre depuis janvier 2007 un projet d'amélioration des services de santé maternelle à Madagascar.

Dans le cadre de ce projet, du personnel japonais et malgache travaille de concert pour identifier les besoins et les actions à entreprendre afin que les mères accouchent sans risque et puissent préserver la santé de leurs enfants. Au-delà des aspects médicaux, il est tenu compte de facteurs essentiels comme l'attitude du personnel de santé envers la mère, l'enfant et la famille dans son ensemble. Des services de santé fiables et rassurants, adossés à une technologie médicale adaptée, sont à même de garantir la santé de la mère et de l'enfant.

Des travailleurs de la santé à qui l'on donne les moyens de dispenser des soins centrés sur les patients sont plus satisfaits de leur travail. Dès qu'ils ont acquis plus de confiance dans leurs propres compétences techniques, ils apprennent à fournir des services fiables et adaptés à la situation.

Ce projet cible également les accouchements à domicile, très fréquents dans les pays en développement. Il vise à former du personnel médical capable d'accompagner les grossesses, les accouchements et le développement des enfants.

(Bureau de la JICA à Madagascar)



Des sages-femmes de la région Boeny participent à une formation en obstétrique. Elles réfléchissent ensemble à ce qui constitue une assistance fiable et rassurante.

Amérique Centrale et Caraïbes

Piliers de l'aide : Lutte contre la pauvreté / Croissance économique durable / Mesures permettant une prise en compte régionale des problèmes

La réduction de la pauvreté est l'objectif prioritaire commun aux politiques de développement de la plupart des pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes. La lutte contre ce fléau est essentielle pour éliminer les facteurs d'instabilité, comme les guerres civiles qu'ont connues le Guatemala, le Nicaragua et le Salvador, et pour consolider la paix dans la région. De plus, pour réduire la pauvreté à moyen et long terme, il est capital de mettre en place – dans les différents pays comme à l'échelle de toute la région – des conditions permettant une croissance économique durable, afin d'améliorer la situation de l'emploi et la qualité de vie des populations. Dans cette région composée de petits pays, les problèmes, notamment en matière d'environnement et de lutte contre les maladies infectieuses, doivent être traités à l'échelle régionale, au-delà des frontières.

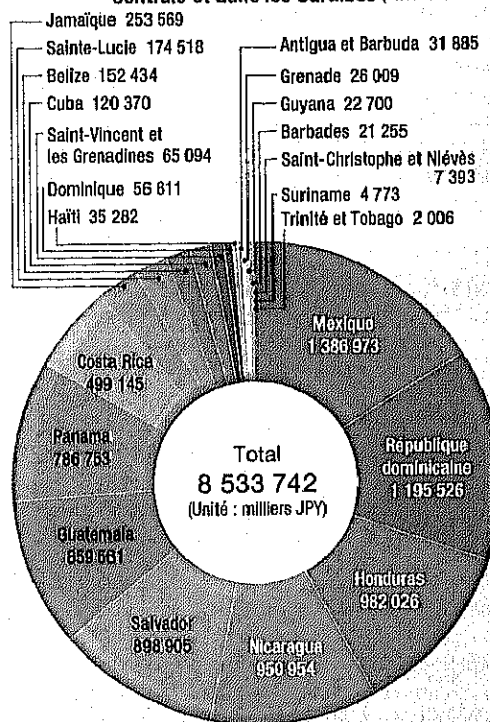
Afin d'aider l'Amérique Centrale et les Caraïbes dans cette entreprise, la JICA soutient activement les efforts d'auto-assistance des pays bénéficiaires en ce qui concerne le renforcement des capacités. Par ailleurs, la JICA ne se contente pas d'une approche à l'échelle nationale et régionale ; soucieuse d'intégrer la notion de sécurité humaine, elle apporte une aide plaçant l'individu au centre des préoccupations. À cet effet, elle accorde une attention toute particulière aux groupes socialement vulnérables, dont les femmes, les enfants et les populations autochtones paupérisées. Pour que ces problèmes prioritaires soient pris en compte dans les politiques de développement, la JICA concentre son aide sur les domaines énumérés ci-après, et contribue au renforcement des institutions ainsi qu'à la valorisation des ressources humaines des pays bénéficiaires.

Dans cette région composée de petits pays ayant des caractéristiques communes, la JICA privilégie la coopération régionale en direction d'un groupe de pays pour traiter les problèmes de développement analogues. L'Agence soutient également la coopération Sud-Sud, qui favorise l'entraide mutuelle entre pays d'une même région, et elle collabore avec des organisations œuvrant en faveur de l'intégration régionale comme le Système d'intégration d'Amérique Centrale (SICA) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ; par ailleurs, elle mise sur la collaboration avec des organisations internationales comme la Banque inter-américaine de développement (BID) et avec d'autres pays donateurs.

Domaines prioritaires :

- (1) Éducation
- (2) Santé publique et assainissement
- (3) Développement agricole et rural
- (4) Développement du secteur industriel et des infrastructures socioéconomiques
- (5) Protection de l'environnement
- (6) Prévention des catastrophes
- (7) Amélioration de la sécurité publique

Résultats de la coopération par pays en Amérique Centrale et dans les Caraïbes (Exercice 2007)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Amérique du Nord et à l'Amérique latine (Amérique Centrale, Caraïbes, Amérique du Sud), y compris la coopération multipays, est de 17,637 605 milliards JPY.

État actuel du développement régional

La région compte 23 pays, dont huit en Amérique Centrale et 15 dans les Caraïbes. Quoique situés sur le continent sud-américain, le Guyana et le Suriname sont membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Dans cette région, nombreux sont les petits pays qui abritent moins d'un million d'habitants sur une superficie inférieure à 10 000 km². L'économie de la plupart de

ces pays demeure tributaire de la production et de l'exportation de produits primaires. Si le tourisme constitue une activité dynamique dans certains d'entre eux, le secteur manufacturier nécessite des efforts de développement, sauf au Mexique et au Costa Rica.

Dans les années 1990, la paix a été rétablie au Salvador, au

Nicaragua et au Guatemala. Beaucoup de pays ont progressé sur la voie des réformes démocratiques et économiques, ce qui a contribué à la stabilisation politique et économique de la région, où des exceptions subsistent toutefois. De taille modeste, les États de la région partagent non seulement leur histoire, leurs langues et leurs cultures, mais aussi les problèmes liés au développement. Conscients de la nécessité de s'unir et de collaborer pour les résoudre, ils ont accompli des progrès sur le plan de l'intégration et de la coopération au niveau régional, comme en témoignent le Système d'intégration d'Amérique Centrale (SICA) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Malgré ces efforts d'auto-assistance, de fortes disparités subsistent au sein des pays et entre eux. Dans beaucoup d'entre eux, les problèmes liés à la pauvreté, à la sécurité et à l'environnement tendent à s'aggraver. Souvent, ces problèmes débordent des frontières exigües pour gagner les États voisins. Pour y faire face, la région a besoin du soutien actif de la communauté internationale.

Pays le plus vaste et le plus peuplé d'Amérique latine, le Mexique est qualifié de « moyennement développé » : il a atteint un niveau de développement économique assez élevé, mais demeure confronté à une pauvreté tenace. Ce pays entretient des relations étroites avec le Japon, comme en témoigne l'accord de partenariat économique Japon-Mexique entré en vigueur en avril 2005. Le Mexique a déjà mis en œuvre des programmes de coopération Sud-Sud dans d'autres pays d'Amérique latine : à cet égard, il bénéficie du soutien actif de la JICA. Quoi qu'il en soit, il lui reste à améliorer la compétitivité de ses petites et moyennes entreprises ainsi que la prise en compte des problèmes environnementaux sur son propre territoire.

Tous les autres pays de la région, sauf le Costa Rica, qui jouit d'un assez bon niveau de développement socioéconomique, sont confrontés à de graves problèmes de pauvreté. Attentif à la consolidation de la paix et à l'avènement de la démocratie après un accord de paix, le Japon soutient le renforcement des institutions et le développement des ressources humaines dans cette région

depuis les années 1990. En 1995, le forum Japon-Amérique Centrale pour le dialogue et la coopération a été mis sur pied entre le Japon et les pays membres du SICA.

L'année 2005 aura marqué le 70^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Japon et cinq pays d'Amérique Centrale (Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa Rica). Lors de l'Expo 2005 (à Aichi, au Japon), ces cinq pays membres du SICA ont parrainé le Pavillon de l'Amérique Centrale, conjointement avec le Panama et Belize, pays voisins. À cette occasion, le Japon et huit pays, dont la République dominicaine (État associé au SICA), ont désigné 2005 comme étant l'Année Japon-Amérique Centrale. La déclaration de Tokyo et le plan d'action adoptés lors du sommet Japon-Amérique Centrale en août 2005 préconisent le renforcement des liens et précisent les domaines prioritaires ainsi que l'orientation future de la coopération économique et technique. Conformément à ces accords, la JICA assure une coopération active dans des domaines comme l'éducation, la santé, l'assainissement et la prévention des catastrophes. Le 11^e forum Japon-Amérique Centrale qui s'est tenu au Salvador en avril 2008 a permis de constater l'évolution favorable des liens de coopération entre le Japon et les pays membres du SICA.

Si la plupart des pays des Caraïbes sont petits et peu peuplés, et leur indépendance récente, le revenu par habitant y est assez élevé et l'échelle de l'économie réduite. L'effort de coopération du Japon en direction de ces pays n'a donc jamais été très important. Compte tenu de leur petite taille respective, il est plus efficace de fournir une aide à l'échelle de toute la région et de traiter les problèmes communs par le biais d'organisations régionales comme la CARICOM. En s'appuyant sur les résultats des réunions diplomatiques annuelles entre responsables locaux – consultation de la Communauté Japon-Caraïbes –, la JICA met en œuvre une coopération régionale dans des domaines comme la prévention des catastrophes, la préservation des ressources marines, la protection de l'environnement et le développement de l'activité touristique.

Questions prioritaires dans les projets de la JICA

Les efforts d'aide de la JICA en Amérique Centrale et dans les Caraïbes se concentrent sur la prise en compte des problèmes prioritaires suivants dans les politiques de développement. L'orientation future de sa coopération est également explicitée ci-après.

1. Éducation

Considérant l'éducation de base comme l'objectif prioritaire, la JICA s'attelle à améliorer la qualité de l'enseignement primaire, par le biais de projets de coopération technique, l'envoi de volontaires et des formations.

Le projet d'amélioration des méthodes d'enseignement des mathématiques (PROMETAM) mis en œuvre au Honduras est l'exemple type de cette coopération ; il a permis entre autres d'élaborer des guides pédagogiques pour les enseignants et des manuels scolaires pour les élèves. Ses résultats, ainsi que ceux d'autres activités de coopération bilatérale, sont actuellement étendus à d'autres pays de la région comme le Salvador, le Nicaragua et le Guatemala et la République dominicaine.

2. Santé publique et assainissement

Dans ce domaine, l'accent est mis sur la santé maternelle et infantile ainsi que sur la santé génésique (l'objectif étant de réduire la mortalité infantile et d'améliorer la santé des femmes enceintes), la lutte contre les maladies infectieuses en direction des populations pauvres, l'amélioration des programmes de santé régionaux (enseignement

infirmier, notamment), l'aide aux personnes handicapées et l'approvisionnement en eau de boisson salubre. Dans ce domaine, comme dans celui de l'éducation, de nombreux experts et volontaires jouent un rôle actif.

Le projet de lutte contre la maladie de Chagas mis en œuvre dans des pays comme le Guatemala, le Honduras, le Salvador et le Panama, est l'exemple type. Cette maladie grave est très répandue dans les communautés rurales pauvres. Quand la phase chronique apparaît, il n'existe pas de traitement efficace. L'appui de la JICA



Examen des femmes enceintes et préparation à l'accouchement (projet de coopération technique régionale, « projet d'amélioration de l'enseignement infirmier et de la formation des infirmières en cours d'emploi au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et en République dominicaine »)

aux efforts incessants menés pour éradiquer cette maladie — élimination des insectes vecteurs (les réduves), amélioration des habitations pour empêcher leur installation, campagnes d'éducation et de sensibilisation menées par des bénévoles des écoles et du secteur de la santé — s'est révélé efficace.

3. Développement agricole et rural

L'économie de nombreux pays de la région demeure tributaire de la production et de l'exportation de denrées primaires, essentiellement agricoles. Or, une grande partie de la population rurale (agriculteurs et pêcheurs) vit dans le dénuement. La JICA concentre donc son aide sur la réduction de la pauvreté. À cet effet, elle déploie des projets visant à développer et à diffuser des techniques de production permettant d'améliorer les moyens de subsistance, et à promouvoir un développement rural fondé sur la participation de la population.

4. Développement du secteur industriel et des infrastructures socioéconomiques

Le développement régional à moyen et long terme nécessite l'aménagement d'infrastructures socioéconomiques : routes, ponts, ports, écoles, hôpitaux. C'est pourquoi la JICA défend une coordination organique, combinant coopération technique en amont, coopération financière non remboursable et prêts en yens.

Ces dernières années, les pays de la région ont conclu l'un après l'autre un accord de libre-échange avec les États-Unis. Face à la mondialisation de l'économie, la JICA apporte une aide davantage axée sur le développement des petites et moyennes entreprises, la promotion du commerce et de l'investissement, le développement du tourisme et d'autres secteurs de l'économie.

5. Protection de l'environnement

Les pays qui enregistrent une croissance économique rapide connaissent aussi des problèmes de pollution — élimination des déchets, contamination de l'eau — de plus en plus aigus, en raison de la concentration démographique et industrielle dans les zones urbaines. Il convient de remédier de toute urgence à ces problèmes. De même, il est essentiel de pourvoir à la protection du patrimoine naturel, dont la richesse constitue une importante ressource touristique.

La JICA joue un rôle actif dans ces domaines, ainsi que dans la lutte contre les problèmes d'environnement planétaires comme le réchauffement climatique.

6. Prévention des catastrophes

L'ouragan Mitch qui a frappé l'Amérique Centrale en 1998,



Exercice d'évacuation (projet de coopération technique régionale, « projet de développement des capacités de gestion des risques de catastrophe en Amérique Centrale [BOSAI] »)

a provoqué des dégâts considérables dans la région. Les mesures destinées à prévenir les catastrophes naturelles — comme les séismes ou les inondations liées aux pluies torrentielles — constituent un enjeu essentiel pour tous les pays de la région.

Dans la région, la JICA met en œuvre des programmes visant à promouvoir la prévention des catastrophes aux niveaux administratif et communautaire, en s'appuyant sur l'expérience du Japon dans ce domaine. La JICA coopère avec des organisations comme le Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique Centrale (CEPRENAC), établi au Guatemala et rattaché au SICA, l'Agence caribéenne pour l'intervention d'urgence en cas de catastrophe (CDERA), établie à la Barbade et affiliée à la CARICOM, et enfin le Centre national pour la prévention des catastrophes (CENAPRED) au Mexique. À l'avenir, ces organisations sont appelées à devenir des points de convergence régionaux pour la prévention des catastrophes.

7. Amélioration de la sécurité publique

L'amélioration de la sécurité publique, qui contribue à l'essor d'une société et d'une économie stables et équilibrées, est un enjeu commun aux pays de la région.

La JICA coopère avec l'Institut centraméricain d'études supérieures de police (au Salvador), affilié au SICA, et à l'Institut des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine (au Costa Rica). De plus, l'Agence a organisé une formation destinée à des policiers originaires de la région, pour leur faire connaître le système de police en vigueur au Japon.

Sur le Terrain

Honduras

Diversifier les habitants pour les sensibiliser à la prévention de la maladie de Chagas

Des JOCV sensibilisent à la maladie de Chagas par le théâtre

En Amérique latine, beaucoup de pauvres sont atteints de la maladie de Chagas. L'insecte vecteur de cette maladie, le réduve, vit dans les toits de chaume et les murs en pisé. La maladie de Chagas, qui peut évoluer pendant des décennies, provoque des troubles cardiaques et d'autres complications.

Depuis plusieurs années, la JICA assure une aide en vue d'éradiquer cette maladie en Amérique Centrale. Au Honduras, où le projet de lutte contre la maladie de Chagas est opérationnel depuis 2003, la JICA mène des actions au niveau des collectivités locales, en distribuant des insecticides et en contribuant à la surveillance des habitations pour éviter de nouvelles infestations par les insectes vecteurs.

Ces efforts ont permis de freiner considérablement la propagation de cette maladie dans la province concernée par le projet. Néanmoins, pour que ces efforts aient des effets pérennes, il est essentiel que les résidents comprennent correctement le mode de propagation de cette maladie et qu'ils participent activement à sa prévention. Depuis avril 2007, les volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) impliqués dans ce projet ont entrepris de sensibiliser la population à la maladie de Chagas par le biais d'une pièce de théâtre. La plupart des collectivités où l'incidence de cette maladie est élevée se trouvent dans des régions pauvres, dépourvues d'eau, d'électricité et de lieux de distraction. Les JOCV ont donc eu l'idée de recourir

à un divertissement pour informer les habitants des caractéristiques de cette maladie.

Avec le temps, la publicité pour la pièce, le texte, la représentation et les explications supplémentaires ont gagné en simplicité, et le spectacle est devenu de plus en plus agréable. Les questionnaires remis aux habitants et aux autres spectateurs en fin de représentation ont montré qu'ils comprenaient mieux les caractéristiques des insectes vecteurs. Les résidents sont également de plus en plus nombreux à se rendre au centre de santé pour montrer les réduves qu'ils ont capturés.

(Bureau de la JICA au Honduras)



Enfants absorbés par un spectacle de sensibilisation à la maladie de Chagas

Amérique du Sud

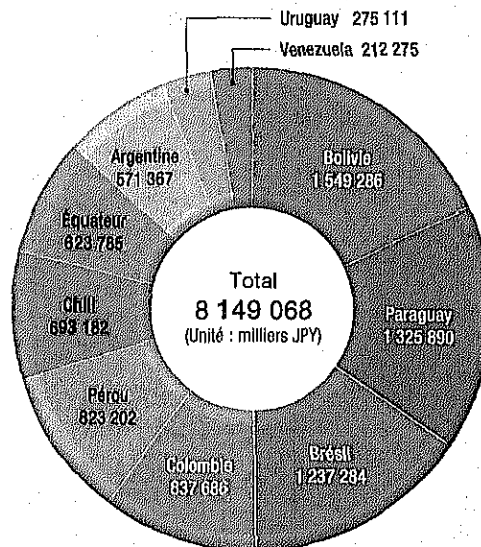
Piliers de l'aide Privilégier la réduction des disparités régionales et la prise en compte des enjeux de portée mondiale

Les réformes économiques (privatisations et déréglementation, notamment) entreprises depuis les années 1990 ont permis à de nombreux pays d'Amérique du Sud de connaître une croissance économique stable. Ces pays qui se ressemblent par leur histoire, leur culture et leurs langues, ont par ailleurs intensifié leurs efforts de coopération régionale et d'intégration économique, et multiplié les accords de libre-échange et de partenariat économique avec des pays extérieurs à la région. De plus, les échanges économiques avec le Japon se sont accrues. Toutefois, cette région reste marquée par des disparités. En effet, des pays à l'économie assez robuste y coexistent avec d'autres beaucoup moins bien lotis, et au sein même des pays à revenu intermédiaire, des poches de pauvreté localisées subsistent. La part de la population pauvre augmente malgré une croissance économique stable, creusant l'écart entre les deux extrémités de l'échelle sociale. Ces dernières années, le mécontentement populaire suscité par ces problèmes de pauvreté a entraîné l'élection de gouvernements de gauche dans un nombre croissant de pays, ce qui s'est traduit par une révision des politiques économiques en place. La pauvreté est source d'instabilité politique et économique, et elle engendre des problèmes de société (dégradation de la sécurité publique) et d'environnement.

L'Amérique du Sud possède d'abondantes ressources naturelles (notamment minérales), de vastes capacités de production alimentaire, et la taille de son économie est considérable. Si cette région subit des bouleversements politiques et économiques, ou si la dégradation de son environnement se poursuit, cela aura des répercussions sur l'économie et l'environnement de toute la planète. Face aux inquiétudes croissantes suscitées par le changement climatique, il est essentiel de soutenir la prise en compte de cet enjeu en Amérique du Sud. Ce continent abrite en effet l'Amazonie, qui est la plus vaste forêt tropicale humide de la planète, et il joue un rôle clé en termes de production alimentaire mondiale. Ainsi, la JICA met l'accent sur les mesures suivantes en Amérique du Sud :

- (1) Prise en compte des enjeux de portée mondiale
- (2) Réduction de la pauvreté et des disparités
- (3) Collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé
- (4) Promotion des partenariats et de la coopération Sud-Sud
- (5) Collaboration avec les communautés Nikkel (personnes d'ascendance japonaise)

● Résultats de la coopération par pays en Amérique du Sud (Exercice 2007)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Amérique du Nord et à l'Amérique latine (Amérique Centrale, Caraïbes, Amérique du Sud), y compris la coopération multi-pays, est de 17,637 605 milliards JPY.

État actuel du développement régional

Aujourd'hui encore, l'Amérique du Sud reste marquée par de fortes disparités sociales héritées de la colonisation européenne. Dans les années 1980, beaucoup de pays n'ont pas réussi à mettre en place une gestion saine de leur économie ; ceci s'est traduit par des taux d'inflation élevés et un endettement massif, qui ont caractérisé la « décennie perdue ». Les réformes économiques lancées dans les années 1990 conformément aux politiques néolibérales prônées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont débouché sur un processus de privatisation et de déréglementation. L'ensemble de l'Amérique du Sud est parvenu à une croissance économique plus ou moins stable,

et de nombreux pays de la région s'acheminent vers le statut d'économies à revenu intermédiaire.

Toutefois, l'essor de l'économie a entraîné une instabilité sociale, les disparités et la pauvreté s'étant notamment accrues dans les différents pays. Ces dernières années, les gouvernements soutenus essentiellement par les pauvres ont entrepris de revoir les politiques néolibérales. La correction des disparités au sein des pays et entre eux est devenue un enjeu essentiel pour la stabilité de la région.

Les économies d'Amérique du Sud demeurent fortement tributaires de la production et de l'exportation de denrées primaires,

et elles restent très sensibles aux fluctuations de l'économie et des marchés mondiaux. Pour obtenir une croissance économique durable, il convient de soutenir le développement du secteur industriel, l'essor des échanges commerciaux et la mise en place d'un environnement propice à l'investissement. Il est par ailleurs essentiel d'améliorer la gouvernance et de renforcer les capacités au niveau local pour soutenir le développement de l'activité économique par le secteur privé.

Le changement climatique suscite davantage d'inquiétudes depuis quelques années, et chaque pays est tenu de prendre des mesures pour contrer ce phénomène. Le continent sud-américain renferme l'Amazonie, la plus vaste forêt ombrophile tropicale du globe, et possède un énorme potentiel de production alimentaire. Cette région doit donc être prise en compte dans toutes les mesures de lutte contre le réchauffement planétaire. Par ailleurs, la croissance économique a eu pour corollaire de graves

problèmes d'environnement dans les zones urbaines ; il est donc urgent de prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

Présence des émigrés japonais et de leurs descendants

La coopération en faveur de l'Amérique du Sud doit nécessairement prendre en compte la présence des communautés d'émigrés japonais et de leurs descendants (Nikkei). L'année 2008 a marqué le 100^e anniversaire de l'émigration japonaise au Brésil ; cette année d'échanges Japon-Brazil a permis de rappeler les liens tissés entre les deux pays tout au long du siècle et souligné la volonté de renforcer ce partenariat à l'avenir. Au Brésil et dans tous les pays ayant connu une immigration japonaise, les émigrés japonais et leurs descendants sont bien intégrés à la société locale, dont ils sont devenus des membres respectés.

Questions prioritaires dans les projets de la JICA

Si l'Amérique latine évolue plus rapidement que d'autres parties du monde vers le statut de région à revenu intermédiaire, elle compte toujours des pays dont le niveau de pauvreté reste relativement élevé, comme la Bolivie et le Paraguay. Dans les pays où la pauvreté est très prévalente, la JICA assure une coopération axée avant tout sur la réduction de la pauvreté et des disparités. En revanche, dans les pays à revenu intermédiaire, l'Agence privilégie une coopération permettant de traiter les enjeux de portée mondiale et de stimuler le développement via une collaboration entre les secteurs public et privé, en adéquation avec le niveau de revenu du pays considéré.

Prise en compte des enjeux de portée mondiale

L'impact potentiel de phénomènes d'envergure planétaire comme le réchauffement climatique est considérable ; les mesures destinées à y faire face doivent donc porter sur toute la région Amérique du Sud. Nombre de pays formulent des programmes de coopération et déploient des projets pour prendre en compte ces enjeux de portée mondiale.

Des pans entiers de l'Amazonie, la plus grande forêt tropicale humide de la planète, continuent d'être anéantis sous l'effet de la déforestation illégale. Les effets potentiels de cette déforestation sur le climat et sur les écosystèmes suscitent des préoccupations croissantes. La protection de cette forêt est donc devenue un enjeu de portée mondiale. Face à cette situation, la JICA privilégie les actions de coopération en faveur de la protection de l'Amazonie. La JICA met en œuvre un projet destiné à exploiter les images du satellite ALOS afin de protéger l'Amazonie brésilienne et de lutter contre les crimes écologiques. Par le biais de ce projet, l'Agence assure une coopération axée sur la surveillance de l'exploitation forestière illégale et le renforcement des contrôles grâce aux images captées par ce satellite japonais (surnommé « Daichi »). Cette coopération tire parti d'une technologie japonaise permettant la télédétection à travers la couverture nuageuse.

Parmi les projets mis en œuvre au Brésil, le projet d'exploitation durable des ressources forestières situées dans les plaines d'inondation de l'État d'Amapá doit permettre une gestion forestière durable et une exploitation rationnelle des produits forestiers. Dans le cadre de la « Formation internationale sur les systèmes et technologies agroforestiers » du programme de stage pour les pays tiers (PSPT), des stagiaires originaires de cinq pays du bassin amazonien étudient comment accroître les revenus des petits agriculteurs et restaurer les forêts tropicales dégradées grâce à des techniques agroforestières permettant de faire pousser simultanément des arbres à vocation de bois d'œuvre, des essences fruitières et des cultures végétales. De surcroît, la richesse de l'expérience accumulée par les émigrés japonais dans cette région est pleinement mise à profit.

Le projet d'amélioration de l'adaptation aux impacts du changement climatique mis en œuvre en Argentine se propose d'améliorer les capacités à prévoir les changements climatiques futurs grâce

aux techniques d'analyse perfectionnées rendues possibles par l'utilisation d'un simulateur terrestre de conception japonaise. Pays à revenu intermédiaire, l'Argentine fournit également des technologies et du personnel à l'appui de ce projet.

La JICA soutient également les efforts de mise en œuvre du Mécanisme pour un développement propre (MDP) en Amérique du Sud, par le biais de projets comme l'étude sur le développement des capacités et la promotion du MDP au Chili, le projet de renforcement des bases nécessaires à une implication du boisement et du reboisement dans le MDP en Argentine, et le projet de renforcement des capacités pour le développement de nouveaux projets relevant du MDP au Pérou.

Réduction de la pauvreté et des disparités

Les enjeux liés à la réduction de la pauvreté et des disparités sont communs à tous les pays d'Amérique du Sud ; les gouvernements nationaux accordent la priorité à ces questions dans l'élaboration de leurs politiques.

La JICA assure une coopération visant à faire reculer la pauvreté des pays sud-américains à faible revenu comme la Bolivie et le Paraguay.

En Bolivie, l'Agence déploie des mesures de réduction de la pauvreté en faveur des petits exploitants, en s'appuyant sur le projet de développement rural de l'Altiplano central et sur le projet d'élaboration d'un dispositif de mise en œuvre d'un développement rural durable (phase 2), entre autres. Par ailleurs, elle contribue au développement social dans une optique de réduction de la pauvreté, via ses programmes d'approvisionnement en eau potable des régions déshéritées, d'amélioration de la qualité de l'enseignement, et de renforcement des réseaux de soins de santé locaux mettant l'accent sur la santé maternelle et infantile.

Pour faire reculer la pauvreté, il est essentiel d'améliorer la capacité des pouvoirs publics à gouverner tout en apportant une aide aux régions concernées. Au Paraguay, où elle considère l'amélioration de la gouvernance comme l'enjeu prioritaire, la JICA s'emploie à renforcer celle-ci par la mise en œuvre de projets comme le projet d'appui au développement des capacités de l'administration locale, fondé sur le programme d'amélioration des fonctions administratives des pouvoirs publics.

La JICA met également en œuvre le projet de développement des capacités d'appui au développement rural intégré pour la réduction de la pauvreté dans la province de Chimborazo en Équateur, le programme de développement rural en faveur des paysans pauvres et de renforcement des capacités locales sur les hauts plateaux du centre du Pérou, apportant une aide intersectorielle aux pauvres, et plus particulièrement aux populations autochtones.

Enfin, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, la JICA entend soutenir des mesures de correction des disparités, en privilégiant les efforts d'autoassistance et en s'appuyant sur une aide sous forme de prêts.

Collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé

Dans les pays qui s'acheminent vers le statut d'économies à revenu intermédiaire, l'aide fournie par l'État et des pays étrangers n'a qu'un impact modéré sur l'économie ; c'est l'activité du secteur privé qui constitue le principal levier du développement. Dans ces pays, la JICA privilégie une coopération axée sur la promotion du commerce et des investissements et sur un développement technologique bénéficiant de la technologie et de l'expérience d'entreprises privées, d'universités et d'instituts de recherche japonais. Cette coopération fondée sur la collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé est doublement bénéfique : elle stimule le développement des pays concernés, et contribue au resserrement des liens entre ces pays et le Japon.

Promotion des partenariats et de la coopération Sud-Sud

Le Japon a conclu des programmes de partenariat distincts avec le Brésil, le Chili et l'Argentine. En tant que partenaires du développement, le Japon et ces pays mènent des programmes d'aide conjoints adaptés aux besoins d'autres pays en développement.

Dans le cadre d'un programme de partenariat avec le Brésil, des experts issus des communautés Nikkei (personnes d'ascendance japonaise) ont été détachés en Angola en 2007 pour soutenir la formation pour le renforcement des capacités de l'hôpital Josina Machel organisée dans ce pays. Via ces programmes de partenariat, la JICA entend apporter son aide non seulement à l'Amérique du Sud, mais aussi à beaucoup d'autres régions.

L'Agence compte tirer parti de l'avantage linguistique de l'Amérique du Sud – en grande partie hispanophone – pour appuyer la mutualisation des technologies et des expériences non seulement entre les trois pays ci-dessus, mais avec d'autres pays de ce continent par le biais de la coopération Sud-Sud.

Collaboration avec les communautés Nikkei (personnes d'ascendance japonaise)

L'histoire de l'Amérique du Sud reste marquée par l'arrivée de nombreux immigrants originaires du Japon. Les communautés Nikkei, qui regroupent des individus d'ascendance japonaise, jouent un rôle actif dans de nombreux domaines ; elles contribuent largement au développement régional ainsi qu'au renforcement des liens de confiance et d'amitié avec le Japon. La JICA poursuit sa collaboration avec ces communautés Nikkei, qu'elle considère comme des partenaires du développement. Leurs membres prêtent leurs compétences à des projets réalisés par la JICA dans d'autres pays – ils font alors partie du personnel de la coopération internationale –, et la JICA souhaite tirer parti de l'expérience des communautés Nikkei pour stimuler le développement de ces pays.



Les efforts déployés par les communautés Nikkei sont mis à profit dans des cours d'agroforesterie. Cette photo montre un système associant la culture de palmiers et de bananiers.

Sur le Terrain

Bolivie

Projet de mise en œuvre d'un système unifié de recensement des personnes handicapées à La Paz

Cerner la situation des personnes victimes de handicap et supprimer la discrimination sociale

Le gouvernement d'Evo Morales, premier président amérindien élu en Bolivie, a pris ses fonctions en janvier 2006. Dans le cadre d'une politique souhaitant privilégier la prise en considération des besoins de populations souvent exclues de la société, un plan national destiné à favoriser l'égalité des chances des personnes handicapées a vu le jour.

Toutefois, avant l'adoption de mesures concrètes, des personnes handicapées réclamant le versement de prestations ont manifesté leur mécontentement. Face à cette situation, un comité d'aide publique a aussitôt été mis en place pour réfléchir à l'attribution d'une aide aux individus en situation de handicap.

Entre autres difficultés, il s'agissait de savoir ce qu'on entendait exactement par « personne handicapée ». La Bolivie ne possédant pas de système de recensement de cette population, il n'était pas possible de connaître l'identité des citoyens pouvant prétendre à certains avantages du fait de leur handicap.

La JICA a donc entrepris diverses actions pour résoudre ce problème. Elle a notamment mis en œuvre le projet de réalisation d'un système unifié de recensement des personnes handicapées à La Paz, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Sports. Ce projet vise à mettre en place un système de recensement permettant de cerner la situation des personnes handicapées, en appréhendant les aspects médicaux, psychologiques et sociaux de leur handicap, et de leur délivrer une carte d'invalidité.

Juste après la mise en place de ce système, l'un des bénéficiaires venant de recevoir sa carte s'est dit très ému de voir l'existence des

personnes handicapées enfin reconnue de manière officielle.

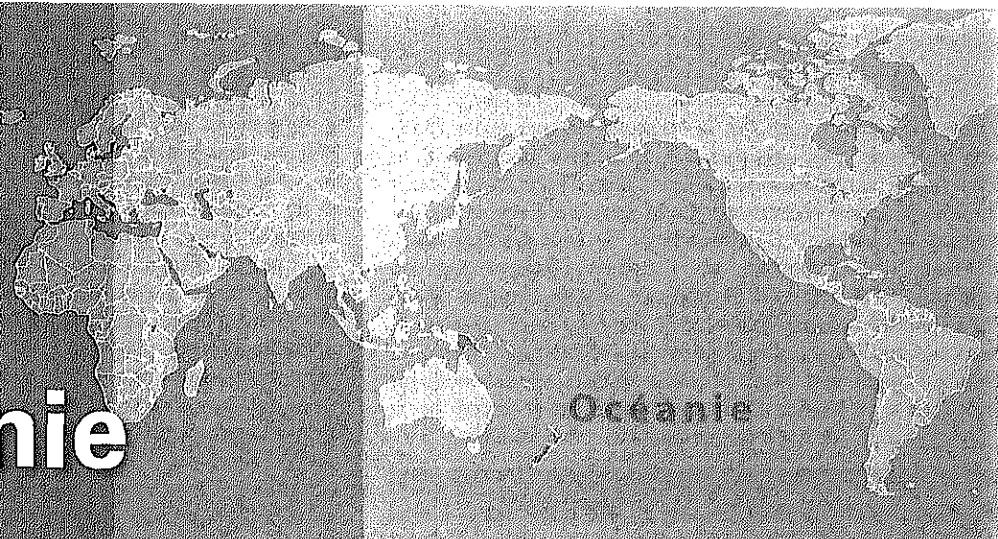
Mais pour que ce système ait un sens, il faut tout d'abord s'atteler à la suppression des discriminations et des préjugés sociaux dont sont victimes les personnes handicapées, et inciter le gouvernement à leur offrir des services adaptés en matière d'éducation, de santé et de prestations sociales. L'idéal serait que les bénéficiaires de ces services puissent participer pleinement à la vie sociale.

Actuellement, la JICA s'emploie à étendre le système de recensement à tout le pays, et elle apporte une aide à la réadaptation et à l'éducation de personnes en situation de handicap, pour leur permettre de mener une vie autonome.

(Bureau de la JICA en Bolivie)



Les premiers détenteurs de la carte d'invalidité viennent saluer le ministre de la Santé et des Sports ; cet événement constitue un premier pas dans la reconnaissance officielle des personnes handicapées. Le ministre a observé que ce n'était qu'un début, et que le gouvernement avait encore beaucoup à faire (il lui fallait notamment réfléchir à des mesures favorisant l'accès des personnes handicapées aux soins de santé et aux traitements médicaux).



Piliers de l'aide

Développement des ressources humaines garantissant l'autonomie économique et le développement durable des micro-États insulaires

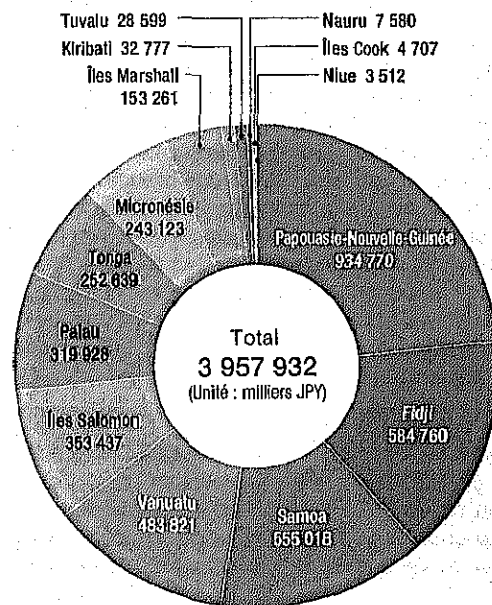
En Océanie, l'enjeu prioritaire est le développement de sociétés capables de parvenir à un développement durable. Parmi les nombreux défis auxquels est confrontée la région en termes de développement, citons une structure économique fragile car tributaire des industries primaires, l'impact de problèmes environnementaux comme le réchauffement climatique, et d'autres facteurs contraignants propres aux pays insulaires (éloignement, petite taille, etc.). Dans ce contexte, la JICA concentre ses efforts d'aide sur (1) l'accès à l'autonomie économique et (2) le développement durable des pays océaniques. Par ailleurs, la JICA s'emploie à identifier et à formuler des projets dont les effets puissent profiter à l'ensemble de la région, et elle collabore avec d'autres organismes d'aide et organisations internationales connaissant bien les pays insulaires.

Pour appuyer l'accès à l'autonomie économique et accompagner les efforts de chaque pays en faveur de la croissance, la JICA s'appuie en premier lieu sur l'envoi de volontaires et l'accueil de participants à des formations, dans les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'agriculture.

S'agissant du développement durable, la JICA assure une coopération en faveur de l'environnement, en sus des actions destinées à étendre les services sociaux de base (santé, éducation, etc.).

Dans le secteur éducatif, les efforts de l'Agence visent à renforcer les services éducatifs de base et la formation professionnelle, l'accent étant mis notamment sur l'enseignement des mathématiques et des sciences, et sur celui des technologies de l'information (TI). Pour permettre à des régions reculées d'accéder à l'éducation, la JICA soutient l'enseignement à distance, qui s'appuie sur l'utilisation des TIC et de divers médias. Dans le domaine sanitaire, outre les efforts entrepris pour améliorer les services de base dans les différents pays, la JICA contribue au développement régional des ressources humaines de ce secteur en collaboration avec différentes organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF, considérant la lutte contre les maladies infectieuses comme un enjeu commun à tous les pays de la région. Dans le secteur de l'environnement, la JICA met en œuvre des programmes directement axés sur la protection de l'environnement (appui à l'instauration de sociétés écophiles et d'une gestion écologiquement rationnelle des déchets) et elle assure une coopération favorisant la gestion durable de l'environnement (surveillance des ressources côtières, indispensable à l'utilisation et à la gestion rationnelles des ressources).

● Résultats de la coopération par pays en Océanie (Exercice 2007)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Océanie, y compris la coopération multi-pays, est de 4,916 140 milliards JPY.

État actuel du développement régional

Des structures économiques fragiles

Les pays océaniques en développement se caractérisent globalement par une petite superficie, une population peu nombreuse et une économie de taille réduite. Les 14 pays et territoires d'Océanie qui bénéficient de l'aide de la JICA totalisent quelque huit millions d'habitants ; ce sont pour la plupart des micro-États insulaires dont la population est inférieure à 200 000 personnes.

Leur structure économique, qui se caractérise par une forte dépendance à l'égard des industries primaires, est fragile et

aisément perturbée par les conditions météorologiques ou les fluctuations des cours mondiaux. De nombreux problèmes restent à résoudre pour que ces pays puissent accéder à l'autonomie sur le plan économique. Ces difficultés sont liées à une fragmentation territoriale en espaces multi-insulaires, à un marché intérieur de taille limitée, à l'éloignement des marchés internationaux et à des moyens de transport et de communication insuffisants pour compenser ces handicaps.

Les pays océaniques entretiennent le plus souvent des relations étroites entre eux et avec leurs anciennes puissances de tutelle.

À côté du Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis comptent désormais parmi les principaux donateurs dans ces pays. La contribution de nouveaux pays donateurs comme la Chine s'est accrue récemment. La Micronésie, Palau et les îles Marshall ont obtenu leur indépendance vis-à-vis des États-Unis, dont ils reçoivent depuis une aide financière, conformément aux prescriptions de l'Accord de libre association avec les États-Unis. Toutefois, ces pays pâtissent de l'émigration des ressources humaines qualifiées et des conflits qui sévissent dans certaines régions. L'appui dont ils ont bénéficié n'a donc pas débouché sur une véritable croissance économique régionale, et ils continuent à dépendre de l'aide technique et financière de l'étranger.

Enjeux communs à la région

L'instauration d'une société et d'une économie qui ne soient plus tributaires de l'aide est un enjeu prioritaire pour les micro-États insulaires d'Océanie. Ces pays sont confrontés aux mêmes

problèmes en matière d'environnement (gestion des déchets solides, changement climatique), de formation de ressources humaines, et de développement des infrastructures de transport et de communication entre les îles. Une approche globale au niveau de la région est par conséquent indispensable.

Chaque État prend des mesures pour réduire les dépenses dans le secteur public, promouvoir les investissements privés favorables à l'essor du tourisme et du secteur primaire (pêche, agriculture) et encourager la coopération régionale pour le traitement conjoint des questions communes. Le forum des îles du Pacifique, un cadre de coopération régionale, a adopté un plan de développement régional appelé « Plan Pacifique » en octobre 2005. Ce plan doit permettre la prise en compte d'enjeux prioritaires communs à la région. La mise en œuvre de ce plan s'appuiera sur les efforts d'auto-assistance des différents pays de la région et sur le soutien apporté par de nombreux organismes d'aide.

Questions prioritaires dans les projets de la JICA

Politique de coopération régionale du sommet Japon-forum des îles du Pacifique (PALM)

Le Japon et les États insulaires du Pacifique accueillent depuis 1997 ce sommet triennal.

Le quatrième sommet insulaire (PALM4) qui s'est tenu à Okinawa en mai 2006 a réuni des responsables et des ministres de seize pays et territoires membres du forum. L'initiative d'Okinawa, une stratégie de développement régional en faveur d'une zone Pacifique-Océanie plus sûre et plus prospère, a été adoptée lors du sommet. Elle définit cinq objectifs prioritaires ayant trait à la croissance économique, au développement durable, à la bonne gouvernance, à la sécurité et à l'interaction humaine, conformément aux enjeux communs à la région spécifiés dans le Plan Pacifique. Par ailleurs, des précisions ont été apportées sur les plans d'action conjoints spécifiques du Japon et des pays membres du forum. La coopération bilatérale ou multilatérale devrait servir de cadre au règlement de ces problèmes à moyen ou à long terme. La JICA met en œuvre une coopération conforme aux objectifs prioritaires adoptés lors du sommet.

Orientations de la coopération en faveur de l'Océanie

Les pays d'Océanie diffèrent par la taille de leur territoire et de leur économie, leur composition ethnique, leur population, leurs ressources naturelles, leur organisation sociale traditionnelle, leur mode de vie et la capacité de leurs gouvernements respectifs à formuler et à mettre en place des plans de développement. L'aide fournie doit donc être soigneusement adaptée aux besoins et au niveau de développement de chaque pays. Sachant que ces pays n'ont accédé qu'assez récemment à l'indépendance, et qu'ils demeurent tributaires d'industries primaires, il importe de leur fournir une aide qui leur permette de dépasser les facteurs contraignants liés à leur insularité (éloignement, petite taille et vulnérabilité) et de former de toute urgence des ressources humaines capables de mener à bien le développement national.

Compte tenu de tous ces éléments, et des objectifs prioritaires fixés pour la région, la JICA apporte une aide destinée à favoriser (1) l'accès à l'autonomie économique et (2) l'instauration d'un développement durable en Océanie, en s'efforçant d'identifier et de formuler des projets pouvant avoir des retombées positives pour l'ensemble de la région ; par ailleurs, l'Agence met en œuvre des activités au niveau local bénéficiant directement à la population, surtout par le biais de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV).

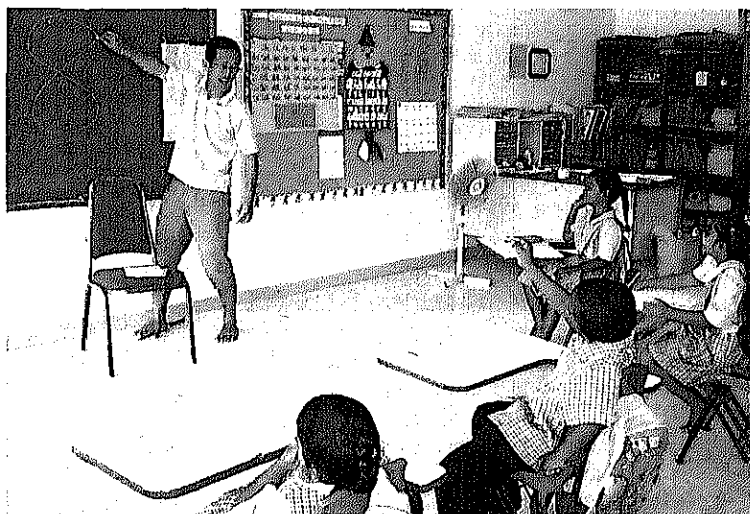
La JICA met également l'accent sur la coordination de l'aide et la collaboration avec d'autres donateurs et organisations internationales à vocation régionale connaissant bien les pays insulaires.

Aide visant à favoriser l'autonomie économique

Afin de soutenir les efforts de chaque pays en faveur de la croissance économique, la coopération destinée à promouvoir l'essor du tourisme, de la pêche et de l'agriculture s'appuie essentiellement sur l'envoi de volontaires et l'accueil de participants à des formations. Citons par exemple une formation destinée à créer un noyau de ressources humaines pour la diversification de la pêche en Océanie. De même, le développement d'infrastructures nécessaires à l'essor du secteur industriel répond aux besoins des pays insulaires dans les domaines suivants : télécommunications et radiodiffusion, transports, énergie, etc. L'aide dans ce domaine associe la coopération financière non remboursable et la coopération technique axée sur l'amélioration des capacités de maintenance et d'exploitation.

Aide en faveur d'un développement durable

Outre ses actions visant à étendre les services sociaux de base (santé, éducation, etc.), la JICA assure une coopération en faveur d'un environnement durable. Dans le secteur éducatif, les efforts visent à renforcer les services éducatifs de base et la formation professionnelle, l'accent étant mis notamment sur l'enseignement des mathématiques, des sciences et des technologies de l'information (TI). De plus, on encourage le recours à des programmes d'enseignement et de formation à distance, qui s'appuient sur l'utilisation des TIC et de divers



Leçon d'arithmétique dispensée par un instituteur à des élèves du primaire (Palau)

médias (télévision, radio), afin de permettre aux régions isolées ne pouvant bénéficier d'un enseignement classique adéquat d'accéder à l'éducation. Le projet d'amélioration de la qualité de l'enseignement via la télévision éducative mis en œuvre en Papouasie-Nouvelle-Guinée est un exemple d'aide visant à élargir l'accès à l'éducation de base par le biais de divers médias. Dans le secteur de la santé, la JICA apporte une aide destinée à améliorer les services sanitaires de base dans chaque pays, et elle contribue au développement des ressources humaines en collaboration avec différentes organisations internationales comme l'OMS et l'UNICEF, la lutte contre les maladies infectieuses étant une priorité commune à la région. Dans le secteur de l'environnement, des programmes d'aide portant sur la gestion des ressources côtières s'ajoutent aux efforts pour la protection des récifs coralliens, la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement et l'élimination des déchets. Le projet de promotion des richesses de la mer dans les villages côtiers au Vanuatu, qui vise à améliorer les moyens d'existence des pêcheurs par un système participatif de gestion des ressources côtières, est un exemple représentatif des actions de coopération ainsi conduites.



Un expert en mission à court terme (aide relative à la politique nutritionnelle) effectue une présentation lors d'un atelier régional dans le cadre du projet sur la politique alimentaire et nutritionnelle (Fidji).

Promotion des programmes de coopération régionale

En Océanie, la JICA appuie la coopération régionale en direction d'un groupe de pays, en collaboration avec d'autres organismes d'aide et organisations internationales. Le programme de lutte contre les maladies infectieuses (à l'échelle de la région), qui concerne 14 pays océaniques, en est un exemple. Le projet de renforcement du programme élargi de vaccination (PEV), dont bénéficient 13 pays océaniques, vise à améliorer la planification et la mise en œuvre du PEV dans chaque pays et à former le personnel chargé de sa réalisation sur le terrain. Parallèlement à ce projet, la JICA fournit des médicaments et des kits de diagnostic dans le cadre du programme d'élimination de la filariose lymphatique (Pac ELF) mis en œuvre par l'OMS, et elle envoie des volontaires japonais pour soutenir les activités de lutte contre le VIH/sida. Ces projets de coopération sont menés conjointement avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'avec des organisations comme l'OMS et l'UNICEF.

Le programme régional pour la gestion rationnelle des déchets solides encadre l'élaboration et la planification des politiques nationales relatives à la gestion des déchets, à la construction de décharges et à la réduction des déchets à la source ; les activités de coopération relevant de ce programme sont menées en collaboration avec le Programme régional océanique de l'environnement (PROE), une organisation internationale à vocation régionale. Samoa dispose déjà d'une décharge pilote aménagée grâce à la coopération, et des projets de gestion des déchets sont mis en œuvre au Vanuatu et à Palau. Ce programme constitue un exemple de coopération régionale ayant un impact bénéfique sur l'ensemble de la région.

La prévention des catastrophes fait partie des autres questions prioritaires à traiter par la coopération régionale à l'avenir ; en effet, l'Océanie est vulnérable aux catastrophes naturelles tels les séismes, tsunamis, cyclones et inondations. Parmi les autres priorités, citons également l'enseignement des technologies de l'information et de la communication (TCI) et l'enseignement à distance, en liaison avec le campus principal de l'université du Pacifique Sud (UPS), situé aux Fidji.

Sur le Terrain

Iles Salomon

Séisme de magnitude 8,2 et tsunami survenus aux îles Salomon en avril 2007

Campagne de sensibilisation aux séismes et aux tsunamis dans des classes en plein air dans la zone sinistrée

Le matin du 2 avril 2007, un puissant tremblement de terre (de magnitude 8,2) suivi d'un tsunami frappait l'ouest de l'archipel des Salomon.

Dans la zone la plus durement touchée, de nombreux bâtiments scolaires se sont effondrés, rendant impossible la reprise des cours. Les autorités éducatives de Gizo, dans la province occidentale, ont demandé l'envoi de volontaires de la coopération dans la région touchée. L'un des objectifs de cette demande d'aide était de redonner le sourire aux jeunes vivant dans la zone sinistrée par des activités sportives (entraînement et organisation de matchs). L'aide était également requise pour des activités de sensibilisation au risque sismique et tsunamique, ces phénomènes étant susceptibles de se reproduire à l'avenir.

Pour donner suite à cette demande, la JICA a lancé un appel urgent à des volontaires pour une mission de courte durée ; elle a pu ainsi accueillir aux Salomon un ancien volontaire rentrant d'une mission en Afrique en qualité de JOCV. Ce dernier a élaboré un programme de sensibilisation, tout en menant des activités de distribution d'aide confiées par les autorités éducatives, et en organisant des activités sportives à l'intention des jeunes. Grâce aux liens de confiance tissés au fil de ces efforts, la population a accueilli positivement cette opération destinée à l'informer sur les mécanismes fondamentaux des séismes et des tsunamis ; les ateliers menés sur une vingtaine de sites ont remporté un grand succès. De même, l'idée de désigner à l'avance un lieu où les familles pourraient se retrouver lors d'une catastrophe a rencontré un écho favorable. En effet, lors de ce séisme,

certaines personnes sont mortes en essayant de retrouver leurs proches.

L'envoi d'un volontaire en mission à court terme (six mois) a porté ses fruits. La JICA souhaite poursuivre ses activités d'aide sur le long terme pour aider cette région à se reconstruire.

(Bureau de la JICA aux Salomon)



Aidé par du personnel local et un membre de l'UNICEF, un volontaire de la JICA a affrété un bateau pour aller distribuer des tentes devant servir d'écoles provisoires dans des îles éloignées.

Europe

Piliers de l'aide

Soutien à la démocratisation, à la transition vers une économie de marché, à la consolidation de la paix et à la protection de l'environnement

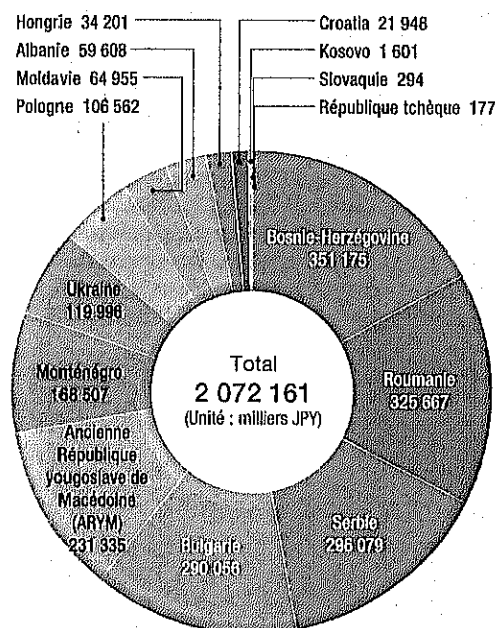
La Pologne et la Hongrie ont été les premiers pays d'Europe centrale et orientale à bénéficier de la coopération sur ce continent dès 1989, après l'effondrement des régimes communistes dans cette région. Au départ, cette coopération menée en collaboration avec la communauté internationale était centrée sur le soutien à la démocratisation et à la transition vers une économie de marché. Depuis, beaucoup de pays d'Europe orientale ont réussi tant bien que mal à mettre en œuvre des réformes socioéconomiques. C'est ainsi que les quatre pays de Visegrad (République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Pologne), les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et la Slovénie ont rejoint l'UE en mai 2004, suivis par la Roumanie et la Bulgarie en janvier 2007. Ils se sont émancipés de l'aide : ils ne figurent plus parmi les pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) sur la liste du Comité d'aide au développement (CAD) révisée en janvier 2006.

L'aide à la Hongrie et à la Pologne a pris fin durant l'exercice 2007, celle à la Roumanie et à la Bulgarie doit s'achever lors de l'exercice 2008. Pour l'heure, la JICA réfléchit à des solutions permettant d'assurer la pérennité des projets en cours après l'achèvement de l'aide. Parallèlement, l'Agence apporte un appui à ces pays qui souhaitent endosser le rôle de pays donateurs à l'avenir.

Par ailleurs, les pays des Balkans occidentaux ont enregistré une certaine croissance économique grâce à l'aide à la reconstruction apportée par la communauté internationale après les guerres en ex-Yougoslavie et au Kosovo dans les années 1990. Mais de nombreux problèmes subsistent, notamment un taux de chômage élevé, des tensions ethniques latentes, et les incertitudes liées au statut du Kosovo. Pour réussir la reconstruction économique et atteindre l'objectif national d'adhésion à l'UE, il est impératif d'entreprendre des réformes administratives et judiciaires de grande ampleur. Dans ce domaine, ces pays attendent beaucoup du Japon, qui a conservé une position de neutralité durant les conflits.

Conformément aux discussions menées lors de la conférence ministérielle pour la consolidation de la paix et le développement économique des Balkans occidentaux, qui s'est tenue au Japon en 2004, la JICA fournira une aide dans les domaines où l'expérience et les connaissances japonaises peuvent être mises à profit, en privilégiant la consolidation de la paix et l'essor du secteur privé. De plus, compte tenu de la fin prochaine de l'aide, la JICA met en œuvre des projets efficaces et dont la continuité puisse être assurée facilement par des ressources humaines locales.

● Résultats de la coopération par pays en Europe (Exercice 2007)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Europe, y compris la coopération multi-pays, est de 2,135 730 milliards JPY.

Questions prioritaires dans les projets de la JICA

Balkans occidentaux

Conformément aux discussions menées lors de la conférence ministérielle pour la consolidation de la paix et le développement économique des Balkans occidentaux, qui s'est tenue en 2004, le développement de cette région dépend étroitement de l'importance accordée aux deux piliers de la conférence. Dans ses actions de coopération, la JICA se concentre donc sur ces deux piliers ainsi que sur la protection de l'environnement, domaine dans lequel elle est présente en Europe orientale.

La JICA met ainsi en œuvre des projets qui favorisent l'emploi, comme la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) et celle du tourisme. Parallèlement, dans le secteur des échanges et des investissements, l'Agence étudie la manière dont les ressources locales peuvent être exploitées pour revitaliser le secteur privé.

S'agissant de la consolidation de la paix, l'Agence met l'accent sur la Bosnie-Herzégovine, qui possède une structure ethnique et étatique complexe, ainsi qu'un système d'administration fragile.

L'un de ses projets de coopération porte sur la région de Srebrenica, qui fut le théâtre d'un des massacres les plus sanglants du conflit

bosniaque. Dans cette région, un projet de développement communautaire axé sur la participation conjointe de différents groupes ethniques a permis d'approfondir les échanges interethniques et de soutenir de manière indirecte le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Dans ce pays où chaque communauté ethnique adopte ses propres programmes d'enseignement, l'État s'est fixé pour objectif l'unification des cursus et des programmes scolaires avec l'appui de la communauté internationale ; mais cet objectif reste encore à atteindre. La JICA a élaboré un programme commun (dans le domaine de l'information) destiné à deux communautés ethniques : les Croates et les musulmans Bosniaques (musulmans de Bosnie). Après sa mise à l'essai dans un lycée de Mostar, ville qui connut également son lot d'atrocités, ce programme a été adopté. La JICA, qui a obtenu des résultats similaires dans le cadre d'autres projets, apportera un soutien en continu pour que ces résultats puissent être consolidés et étendus à d'autres communautés.

Dans le domaine de l'environnement, où une démarche transfrontière est nécessaire face à des problèmes communs à de nombreux pays, la JICA apporte une aide efficace grâce à des formations répondant aux besoins spécifiques de la région. En Albanie, par exemple, l'Agence assure une coopération globale comportant une aide sous forme de prêts pour le développement des réseaux d'assainissement.



Un projet d'appui à l'autonomisation des habitants de Srebrenica. Des femmes chefs de famille ont récolté des fraises de qualité supérieure, ce qui a redonné le sourire aux enfants.

(À gauche) Un projet de modernisation de l'enseignement des TI. Des élèves issus de deux communautés ethniques distinctes ont suivi le même cours pour la première fois depuis la fin du conflit.

(Clichés réalisés par des photographes de Bosnie-Herzégovine)



Ukraine et Moldavie

En Ukraine, pays qui possède des frontières communes avec des pays membres de l'UE comme la Pologne et la Roumanie, et un haut potentiel de développement économique initial, la coopération vise pour l'essentiel à passer le relais au secteur privé en matière de développement : formation de ressources humaines dans le secteur des affaires (formation de futurs chefs d'entreprise).

En Moldavie, pays le plus pauvre d'Europe, l'enjeu prioritaire est l'amélioration de la productivité dans le secteur agricole, qui est le principal secteur d'activité. Les efforts se sont concentrés sur la mise en œuvre de projets efficaces et efficients, en association avec une coopération financière non remboursable (destinée notamment aux agriculteurs pauvres) et l'organisation de formations adaptées aux besoins spécifiques de la région.

Sur le Terrain

Roumanie

Attrait d'un système de coopératives agricoles réparties sur le territoire national

Projet d'amélioration de la gestion agricole par le développement des coopératives agricoles

En Roumanie, 46 % de la population vit dans des zones rurales. Après la révolution de 1989, les coopératives industrielles et agricoles héritées de l'ère socialiste ont été démantelées, et les terres agricoles restituées à leurs anciens propriétaires ou à leurs descendants ; ceci a engendré environ quatre millions de petits exploitants. Cependant, les exploitants n'ont récupéré ni les installations de stockage et de traitement des produits agricoles, ni les machines agricoles. La production et la vente ont donc pâti de conditions peu avantageuses, ces installations et matériels appartenant à des monopoles capitalistes.

Le pays avait grandement besoin de coopératives agricoles conformes aux standards internationaux. En 2001, la JICA a donc engagé une coopération fondée sur l'envoi d'experts. Il faut savoir qu'en Roumanie, bon nombre d'agriculteurs rejetaient le terme de « coopérative » et refusaient de comprendre la nature de ces groupements leur rappelant un passé qui les avait dépossédés de leurs terres. Des coopératives agricoles ont beau avoir été établies dans plus d'une centaine de pays au monde à l'appui des activités des agriculteurs, l'image négative restant associée à ce terme en Roumanie freinait grandement leur acceptation. Ce type de réaction ayant été envisagé, on a préparé des brochures et des vidéos éducatives avant le lancement du projet, et multiplié les sessions de formation pour inciter les agriculteurs à former des coopératives. Grâce aux activités des experts, une nouvelle loi sur les coopératives agricoles est entrée en vigueur en janvier 2005, définissant enfin les bases juridiques relatives à la formation de coopératives agricoles.

Dans le cadre de ce projet lancé en 2006, la JICA coopère avec les offices de conseil agricole des 42 comités – dont la municipalité de Bucarest – du territoire roumain pour dispenser diverses formations en Roumanie et au Japon ; l'Agence a également envoyé des experts japonais en mission de courte durée, affectés à l'Agence nationale de conseil agricole. L'objectif ultime de ce projet est d'accroître les revenus des exploitants affiliés à une coopérative agricole en créant des coopératives modèles et en les étendant ultérieurement à d'autres sites. Ainsi, en avril 2008, pas moins de 150 coopératives avaient vu le jour. Il en existe pour toutes sortes de productions agricoles : céréales, lait, viande, légumes, miel, vin, etc. Depuis l'accession de la Roumanie à l'UE en 2007, l'arrivée des produits agricoles d'autres États-membres pèse sur les activités des agriculteurs ; il est donc d'autant plus nécessaire de développer des coopératives compétitives sur les marchés extérieurs.

(Bureau de la JICA en Roumanie)



Réunion des fondateurs de la coopérative centrale des maraîchers



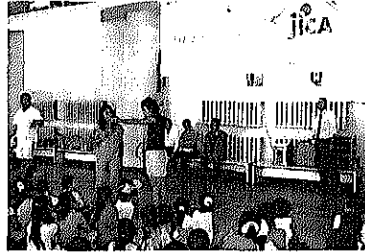
Kimiko Date

Présentation des activités d'une ambassadrice de bonne volonté de la JICA

Du tennis pour les enfants en Mongolie

Kimiko Date, joueuse de tennis professionnelle et ambassadrice de bonne volonté de la JICA, a effectué son premier voyage en Mongolie du 3 au 9 septembre 2007 pour observer un projet de la JICA et animer des stages de tennis pour les enfants. La Mongolie est le huitième pays visité par Madame Date en tant qu'observatrice des activités de la JICA à l'étranger. Ses précédents voyages l'ont menée au Vietnam, au Bangladesh, au Malawi, en Jamaïque, au Honduras, au Maroc et en Malaisie. Dans cet article, elle nous fait part de ses impressions sur cette expérience – la découverte du tennis par des enfants – et sur le projet de la JICA en Mongolie.

Premier stage
Tennis pour
enfants
Oulan-Bator



Deuxième stage
Tennis pour
enfants
Darkhan



Réflexions sur mon séjour en Mongolie

Si très peu d'enfants mongols savent ce qu'est le tennis, ceux qui l'ont déjà pratiqué sont encore moins nombreux. Pour la plupart, « tennis » était synonyme de « tennis de table ». En raison de la rudesse du climat local — la première neige tombe dès la mi-septembre et les températures peuvent chuter jusqu'à -30/-40°C au cœur de l'hiver — les Mongols privilégient les sports en salle, et plus particulièrement le basket et le tennis de table.

Cela dit, certains enfants — qui devaient avoir l'habitude de tenir une raquette de ping-pong — ont réussi à renvoyer la balle du premier coup. C'est leur énergie et leur enthousiasme qui m'ont le plus frappée. Si auparavant, j'imaginai la Mongolie comme une vaste plaine verdoyante, cette image s'est dissipée dès mon arrivée dans ce pays. La capitale est une grande ville, et les femmes jouent un rôle actif sur le plan national. Si les efforts de construction se poursuivent au rythme actuel, ce pays devrait connaître un développement incroyable d'ici quelques années. Et je ne parle pas que des immeubles qui sortent de terre. Les Mongols, dont beaucoup parlent plusieurs langues, devraient être de plus en plus nombreux à jouer un rôle actif dans la communauté internationale à l'avenir.

Pour ce qui est de leur maîtrise des langues étrangères, j'ai été très étonnée de constater que tout le personnel local du bureau de la JICA en Mongolie parlait couramment le japonais. J'aurais eu beaucoup de mal à distinguer les Japonais des Mongols rien qu'en les écoutant parler. Tous se sont relayés pour jouer les interprètes et faciliter mon séjour dans ce pays.

Les JOCV et les volontaires seniors vont tous les jours à la rencontre de la population locale, et j'ai été très touchée de leur approche positive de cette collaboration. Même chose pour le projet de la JICA. J'ai senti que ce projet, malgré ses dimensions ambitieuses, était centré sur les individus qui forment le peuple mongol. Certes, les efforts d'une seule personne ou d'un seul projet ne peuvent donner que de modestes résultats, mais je suis certaine que la conjugaison de leurs efforts sera un sérieux atout pour la Mongolie.

J'aimerais revenir en vacances dans ce pays. J'ai très envie de séjourner dans une *ger* la prochaine fois.

